

le Sauverois

MUNICIPAL

Édition printemps 2022



Crédit : Charles Paquette

Ville de
Saint-Sauveur



2 Coordonnées des services et conseil municipal | **3** Mot du maire | **4** Invitation du maire | **5** Nos commissions

6 Rappels | **7** Sécurité incendie | **8** Travaux publics et génie | **9** Urbanisme | **10** Environnement et développement durable

vss.ca

Coordonnées des services

Un numéro de téléphone unique pour joindre tous les services de la Ville :
450 227-0000

Hôtel de ville

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
directiongenerale@vss.ca

Service de sécurité incendie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
incendie@vss.ca

Service du greffe et services juridiques

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
greffe@vss.ca

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R0
communautaire@vss.ca

Service des travaux publics et génie

2125, chemin Jean-Adam
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R2
travauxpublics@vss.ca

Service de l'urbanisme

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
urbanisme@vss.ca

Service de l'environnement et du développement durable

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
environnement@vss.ca

Service des finances

1, place de la Mairie
Saint-Sauveur (Québec) J0R 1R6
administration@vss.ca

Les membres du conseil municipal

Votre conseil municipal est composé du maire et de six conseillers municipaux. Le territoire de la Ville de Saint-Sauveur n'étant pas divisé en districts électoraux, tous les membres du conseil municipal peuvent donc vous représenter.



Jacques GARIÉPY

Maire



Caroline VINET

Siège N° 1



Marie-José COSSETTE

Siège N° 2



Geneviève DUBUC

Siège N° 3



Carole VIAU

Siège N° 4



Rosa BORREGGINE

Siège N° 5



Luc MARTEL

Siège N° 6



Des projets citoyens dynamisants

Le printemps est à nos portes et avec lui s'amène une animation accrue dans notre belle vallée. Le plan de déconfinement annoncé permet un certain retour à la normale dans nos vies personnelles et professionnelles et il est très certainement le bienvenu après les deux années que nous venons de passer.

Malgré le contexte pandémique, la vitalité économique de notre ville a su se maintenir grâce à la fidélité des citoyens, ayant priorisé l'achat local, ainsi qu'aux efforts soutenus de la Chambre de commerce et de tourisme de la Vallée de Saint-Sauveur, qui n'a cessé de mettre de l'avant son programme J'achète Vallée Saint-Sauveur.com. Il nous faut collectivement poursuivre sur cette lancée et continuer de faire nos emplettes dans les commerces d'ici. En plus de bénéficier de leur proximité, ceux-ci offrent une diversité de produits et services, notamment en alimentation, bien-être et détente, beauté et divertissement. La belle saison est un moment tout indiqué pour les visiter et découvrir tout ce qu'ils ont à vous offrir.

Nous convenons tous, et vous nous l'avez clairement mentionné, que le plein air, le développement des sentiers et la protection de nos espaces verts, demeurent au centre de nos priorités. À cela s'additionnent les volets événementiels et culturels, qui constituent également une valeur ajoutée pour l'ensemble de nos citoyens et visiteurs. Chaque saison, nous nous assurons de développer une programmation innovante, qui puisse satisfaire les Sauveroises et Sauverois de tous âges, que l'on pense aux jeunes, aux familles, aux enfants et aux aînés. Chacun saura assurément trouver son compte dans cette offre majoritairement sans frais pour les résidents.

Quant aux projets annoncés lors de l'adoption du budget 2022, mentionnons un des plus attendus, soit l'ouverture du Centre sportif Pays-d'en-Haut, prévue cet été. Avec sa localisation stratégique et ses installations de pointe, ce complexe viendra bonifier avantageusement l'offre sportive actuelle. À titre de Ville contributrice au projet, Saint-Sauveur travaillera à développer une offre de transport pour les citoyens, en collaboration avec l'organisme Transport adapté et collectif des Laurentides. Aussi, afin de favoriser une implication accrue des citoyens dans la communauté, la Ville mettra de l'avant des projets participatifs permettant à ces derniers de façonner leur milieu de vie à leur image. Un budget total de 100 000 \$ sera alloué aux projets participatifs citoyens. Il s'agit là d'une nouvelle initiative dont les détails seront disponibles prochainement.

En terminant, je vous invite à prendre connaissance des invitations qui figurent à la page 4 de ce bulletin. Il s'agit d'activités pour lesquelles la contribution de la population est importante afin d'en assurer le succès. En mon nom personnel et au nom du conseil municipal, merci à l'avance de votre participation et au plaisir de vous y rencontrer.

Jacques Gariépy

INVITATION DU MAIRE

Collecte de sang du maire

Les citoyens sont invités à participer à la prochaine collecte de sang du maire, qui aura lieu le **vendredi 11 mars 2022, de 13 h 30 à 19 h 30**, au Chalet Pauline-Vanier, situé au 33, avenue de l'Église. L'objectif de cet événement est d'accueillir 60 donateurs.

En raison du contexte pandémique actuel, les personnes désireuses de faire un don de sang doivent obligatoirement prendre un rendez-vous auprès d'Héma-Québec, avant de se présenter au Chalet Pauline-Vanier.

Pour prendre rendez-vous :

Téléphone : 1 800 343-7264 (SANG)

Courriel : jedonne@hema-quebec.qc.ca

Application mobile : <https://jedonne.hema-quebec.qc.ca/>

Afin que le don de sang se fasse de façon sécuritaire, Héma-Québec déploie de nombreuses mesures de sécurité sur les sites de collecte. Pour toute question concernant la collecte de sang du maire, communiquez avec le Service à la clientèle d'Héma-Québec au 1 800 847-2525 ou visitez son site Internet au **www.hema-quebec.qc.ca**.

Déjeuner du maire

Le premier déjeuner du maire de l'année se tiendra le **dimanche 3 avril prochain, de 8 h 30 à 11 h**. Pour l'occasion, le maire et les membres du conseil municipal seront présents à l'hôtel de ville afin d'accueillir les citoyens.

Il s'agit là d'un moment privilégié pour rencontrer vos élus et échanger avec eux sur des sujets municipaux qui vous préoccupent, ou tout simplement pour leur faire part de vos suggestions. Aucun rendez-vous n'est requis. Bienvenue à tous!

Marche pour l'alzheimer IG gestion de patrimoine

La Marche pour l'Alzheimer IG gestion de Patrimoine se déroulera, en formule hybride, les 28 et 29 mai prochains. Sous la présidence d'honneur du maire, Jacques Gariépy, nous invitons la population à s'y inscrire. Tous les profits amassés lors de cette activité serviront à bonifier les services offerts aux personnes touchées par la maladie d'Alzheimer, ou par d'autres troubles neurocognitifs, ainsi qu'à leurs proches aidants. Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site de l'organisme au www.alzheimerlaurentides.com ou appelez au 1 800 978-7881.

Nos commissions

La Ville compte sept commissions. Chacune d'elles est présidée par un membre du conseil municipal et composée du maire, du directeur général, du directeur du service et d'un autre élu. La mission première de ces commissions est de fixer des orientations, de déterminer des priorités d'action, ainsi que d'améliorer le processus décisionnel. Les rencontres ont lieu sur une base régulière et permettent l'émergence d'initiatives et de projets tous aussi innovants que bénéfiques pour l'ensemble des citoyens.

À la suite des élections municipales du 7 novembre dernier, des changements ont été apportés à la composition des commissions. Voici donc les membres du conseil municipal ayant été nommés à titre de présidents et de membres pour chacune d'elles. Les prochaines éditions du bulletin municipal présenteront les bons coups de ces commissions.

Le maire et le directeur général sont membres de toutes les commissions.

Jacques Gariépy, maire
Jean Beaulieu, directeur général

COMMISSION DES FINANCES

Président
Luc Martel

Membre
Carole Viau

COMMISSION DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Luc Martel

COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT

Présidente
Carole Viau

Membre
Geneviève Dubuc

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS ET GÉNIE

Présidente
Rosa Borreggine

Membre
Luc Martel

COMMISSION DE L'URBANISME

Présidente
Geneviève Dubuc

Membre
Carole Viau

COMMISSION DES COMMUNICATIONS

Présidente
Caroline Vinet

Membre
Marie-José Cossette

COMMISSION DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Présidente
Marie-José Cossette

Membre
Rosa Borreggine

Service de déchiquetage de branches à domicile

C'est le **16 mai** prochain que débutera le service de déchiquetage de branches à domicile. Pour s'en prévaloir, les citoyens devront **obligatoirement s'inscrire sur le site Internet de la Ville ou par téléphone**, au 450 227-0000, poste 2100. Une limite de deux (2) demandes par année, par adresse civique, s'appliquera.

Pour connaître toutes les dates du service, visitez la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

- Les branches devront être placées en bordure de rue, près de l'entrée de la propriété ou à tout autre endroit en bordure d'un chemin public ou privé.
- Les branches pourront être entremêlées.
- La taille des branches devra être au maximum 10 centimètres de diamètre (4 pouces) et 1,8 mètre de longueur (6 pieds).

Collecte des encombrants

Une collecte des encombrants se tiendra les **3 et 4 mai prochains**. Les encombrants devront être déposés en bordure de rue, sur le terrain privé, le lundi soir avant la collecte. **Il n'est pas nécessaire de s'inscrire à cette collecte**, car le camion sillonnera toutes les rues de la ville afin de ramasser les matières acceptées.

Il est à noter que les matières suivantes ne seront pas ramassées. Elles devront plutôt être apportées à l'écocentre : appareils réfrigérants, pneus, matériel électronique, écrans et téléviseurs, résidus domestiques dangereux, résidus verts et résidus de construction.

Collectes de résidus verts

Les prochaines collectes de résidus verts sont prévues les **11 et 25 mai**. Aucun sac de plastique ne sera autorisé pour cette collecte. Les citoyens devront plutôt faire usage de sacs de papier, de boîtes de carton ou de contenants réutilisables pesant moins de 25 kg une fois remplis. De plus, l'utilisation des bacs roulants destinés aux collectes régulières (ordures, recyclage, matières organiques) ne sera pas autorisée.

Les matières qui seront acceptées lors de ces collectes sont les suivantes : feuilles mortes, brindilles, petites retailles de cèdre, épinettes de conifère, résidus de jardinage ou de plantes d'intérieur et résidus de raclage.

Horaire de l'écocentre

Du **1^{er} avril au 30 novembre**, l'écocentre sera ouvert tous les jours (sauf le mercredi), de 7 h 30 à 16 h 15. Les usagers devront avoir en main une preuve de résidence lorsqu'ils se présenteront à l'accueil. Pour connaître les matières acceptées, visitez la rubrique *Écocentre*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Le Service de sécurité incendie se dote d'un nouveau véhicule d'urgence

La flotte de véhicules du Service de sécurité incendie Saint-Sauveur/Piedmont compte désormais un nouveau camion pompe de marque E-One. Reconnue pour l'excellence de ses véhicules incendie, E-One, vendue par l'entreprise québécoise Techno-feu, se démarque pour la qualité, la durabilité et la fiabilité de sa conception.

Ce nouveau véhicule vient remplacer le camion pompe, acquis en 2005, devenu désuet. L'acquisition de ce véhicule était rendue nécessaire afin de respecter les normes en matière d'incendie et de schéma de couverture de risques. Le nouveau véhicule permettra d'améliorer l'efficacité des équipes lors des interventions.

Doté d'un équipement spécialement conçu pour accélérer le pompage de l'eau dans les bassins, le camion est muni d'une pompe pouvant fournir plus de 8 500 litres d'eau à la minute et possède tous les outils nécessaires aux différentes interventions. Le territoire à couvrir étant en grande partie non desservi par un réseau d'aqueduc, le fonctionnement et les accessoires de la pompe ont été configurés de façon à réduire au minimum les délais d'alimentation dans les sources d'eau statique.

À la fine pointe de la technologie, le nouveau véhicule vient bonifier la flotte actuelle, en plus d'optimiser l'efficacité des interventions lors de situations d'urgence.



Nettoyage printanier

Dès l'arrivée du printemps, les équipes du Service des travaux publics et génie se mettent en branle pour effectuer le nettoyage des quelques 130 km de rues pavées du territoire. D'une année à l'autre, celui-ci s'amorce dans des secteurs différents, pour se terminer vers la fin du mois de mai.

À la suite de la première tournée, le nettoyage se poursuit sur l'ensemble du réseau routier et s'effectue, à raison de deux fois par semaine, sur les artères principales du centre-ville et les pistes cyclables. La Ville rappelle que les amas de pierres doivent être étendus sur le bord du pavage (et non former un monticule) **avant le 15 mai**. En procédant ainsi, on facilite le ramassage et on évite d'endommager les balais mécaniques. En ce qui a trait aux résidus verts, ils ne doivent pas être combinés aux amas de pierres puisque des collectes, spécifiques à cette matière, sont prévues à cette fin (voir page 6).



Travaux d'excavation : faites vos vérifications

On retrouve dans le sol différentes installations de conduites d'aqueduc, d'égout, de téléphone, de câblodistribution, de gaz naturel et d'électricité. Avant de creuser ou d'excaver le sol, les citoyens doivent communiquer avec l'organisme Info-Excavation afin de soumettre une demande de localisation. Cette étape leur permettra d'être informés de ce qui se trouve sous terre et d'ainsi excaver en toute sécurité. Il s'agit d'un service offert sans frais et disponible partout au Québec.

Info-Excavation met à la disposition du public une vidéo explicative sur comment faire une demande de localisation. Pour la visionner ou obtenir de plus amples renseignements à propos de la démarche, visitez le site de l'organisme à l'adresse www.info-ex.com.

Permis non requis pour certains menus travaux

Les menus travaux sont des travaux d'entretien ou de réparation d'un bâtiment principal ne nécessitant aucun permis, certificat d'autorisation ou déclaration de travaux pour leur réalisation.

À titre indicatif, les travaux suivants peuvent être considérés comme étant des menus travaux d'entretien :

- Travaux de rénovation intérieure dont la valeur est inférieure à 10 000 \$ pour une période de 12 mois consécutifs;
- Travaux de peinture intérieure;
- Travaux de peinture extérieure, à l'exception des immeubles assujettis au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA);
- La réfection des systèmes d'électricité, de plomberie, de ventilation ou de chauffage, à la condition que ces travaux ne nécessitent pas la démolition d'un élément de la structure;
- Le remplacement ou la réparation du revêtement extérieur ou de la toiture, à la condition que les matériaux utilisés soient identiques et qu'il n'y ait pas de modification de la structure et des matériaux d'isolation;
- Les travaux de consolidation ou d'installation d'une cheminée, d'un poêle ou d'un foyer;
- L'installation ou le remplacement des gouttières;
- Le remplacement des vitres, de fenêtres et/ou de portes extérieures, pourvu qu'elles demeurent de la même dimension;
- La réparation ou le remplacement des éléments d'un balcon, d'une galerie, d'un patio ou de toute autre construction de même type, à la condition qu'ils ne soient pas agrandis ou modifiés;
- Le remplacement ou la modification du revêtement d'un plancher;
- L'ajout d'une membrane imperméabilisante sur les murs des fondations;
- L'excavation pour le remplacement ou l'installation d'un drain de fondation.

Pour vérifier si les travaux que vous souhaitez entreprendre nécessitent un permis, communiquez avec le Service de l'urbanisme. Il nous fera plaisir de vous répondre.

Rappel

Dans le cas où un permis s'avère nécessaire à la réalisation de vos travaux, veuillez considérer que la saison printanière est la plus achalandée de l'année en termes de demande de permis. Des délais plus importants sont donc à prévoir. Il est possible de transmettre sa demande de permis ou sa déclaration de travaux par Internet, au vss.ca. Cette démarche est simple et rapide.

Coordonnées

Courriel : urbanisme@vss.ca
Téléphone : 450 227-0000, poste 2500

En personne :
du lundi au jeudi, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30
et le vendredi, de 8 h à 12 h

De nouvelles subventions environnementales pour les citoyens

Depuis quelques années, la Ville offre à ses citoyens des subventions pour l'achat ou le remplacement d'équipements et d'articles contribuant à la diminution de leur empreinte écologique. Ceux-ci seront heureux d'apprendre qu'ils pourront se prévaloir de deux nouvelles subventions en 2022.

Produits hygiéniques féminins réutilisables

Dans un souci de réduction des déchets, la Ville offre une subvention de 50 \$ pour l'achat de produits hygiéniques féminins réutilisables tels que les sous-vêtements lavables, les serviettes hygiéniques lavables et les coupes menstruelles. Ainsi, pour l'année 2022, c'est un montant total de 1 000 \$ qui sera disponible, pour un maximum de 20 personnes.

Bornes de recharge électriques résidentielles

Afin d'encourager le virage électrique, une subvention de 100 \$ est offerte aux électromobilistes désireux de se doter

d'une borne de recharge électrique résidentielle. C'est donc un maximum de 10 citoyens qui pourront se partager le montant de 1 000 \$ disponible pour l'année en cours.

Autres subventions disponibles

La Ville offre aussi d'autres subventions aux citoyens. En voici quelques-unes :

- Achat de couches lavables : 200 \$
- Remplacement d'une toilette standard : 50 \$
- Remplacement d'un foyer au bois : 300 \$
- Achat d'un bac récupérateur de pluie : 50 \$
- Achat d'un équipement de jardinage électrique : 50 \$

Pour bénéficier des subventions en vigueur ou obtenir de plus amples renseignements à propos de celles-ci, visitez la rubrique *Programmes et subventions*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.



le Sauverois



PROGRAMMATION DES COURS ET DES ACTIVITÉS

Édition printemps 2022

Ville de
Saint-Sauveur



2 Renseignements généraux et procédure d'inscription | **3-7** Programmation des cours

8 Entente intermunicipale | **9** Relâche scolaire | **10-11** Bibliothèque | **12-14** Activités

vss.ca

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

Chalet Pauline-Vanier
33, avenue de l'Église
communautaire@vss.ca

450 227-0000, poste 4000

Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h 15 et 13 h à 17 h
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 30

Légende des salles et des plateaux sportifs

Chalet des patineurs

30, rue Viviane

Chalet Pauline-Vanier : bibliothèque,
Grande salle, salle d'exercice et salle de jeux
33, avenue de l'Église

Église de Saint-Sauveur

205, rue Principale

Gymnase du Pavillon de la Vallée

167, rue Principale

Gymnase du Pavillon Marie-Rose

35, rue Filion

Parc John-H.-Molson : terrain de basketball,
sentiers et autres

Rue Viviane

RAPPEL

La programmation des activités est sujette à changement et le passeport vaccinal est exigé pour certains cours et activités, et ce, en fonction de l'évolution des directives gouvernementales. Surveillez le site Internet et la page Facebook de la Ville pour demeurer à l'affût.

Incitatifs financiers pour favoriser un mode de vie actif

Résidents seulement

Applicables sous certaines conditions. Tous les détails sont disponibles dans la rubrique *Programmes et subventions*, de la section *Services aux citoyens* du site Internet de la Ville.

Tarifification familiale – Réductions :

2^e enfant : 20 % de rabais

3^e enfant : 40 % de rabais

4^e enfant : gratuit

Personnes âgées de 65 ans et plus

Réduction de 25 % sur le tarif régulier des cours offerts dans cette programmation.

Abonnement au Quartier 50+ de Saint-Jérôme

Remboursement partiel du coût d'inscription, jusqu'à un maximum de 150 \$ par année, par citoyen.

Politique de soutien à l'excellence sportive pour la jeunesse

Soutien financier octroyé aux athlètes participant à des compétitions ou événements sportifs à caractère régional, provincial, national ou international.

Soutien pour les activités sportives destinées aux jeunes âgés de 17 ans et moins

Remboursement partiel du coût d'inscription à des activités sportives offertes par une municipalité, ou un organisme affilié à une municipalité, autre que la Ville de Saint-Sauveur.

Procédure d'inscription

En ligne

Sur le site Internet de la Ville au vss.ca.

En personne

Au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire, pendant les heures ouvrables.

La Ville de Saint-Sauveur se réserve le droit :

- de faire des changements;
- d'annuler l'activité si le nombre de participants est insuffisant ou pour toute autre raison. Le cas échéant, un remboursement sera effectué dans un délai de 30 jours.

La politique de remboursement, en cas d'annulation par le participant, est disponible sur le site Internet de la Ville.



Nouvelles



Entente
Intermunicipale

Période d'inscription

Dès le 7 mars 2022

RÉSIDENTS SEULEMENT ET ACTIVITÉS DE L'ENTENTE INTERMUNICIPALE : 7 au 13 mars 2022.

Preuve de résidence obligatoire lors de l'inscription :
permis de conduire, compte de taxes municipales, bail, facture d'électricité ou autre.

POUR TOUS (RÉSIDENTS ET NON-RÉSIDENTS) : 14 mars au 24 avril 2022.


À noter qu'à partir du 28 mars 2022, certains cours pourraient être annulés
si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

ÂGE REQUIS : la tarification est établie en fonction de l'âge du participant au 1^{er} avril 2022.

Activité, professeur(s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts		Remarques
					jusqu'au 27 mars	à partir du 28 mars	
Jeunes							
					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
GARDIENS AVERTIS Marie-Josée Sauvé Salle de jeux	14 mai Nombre de séance : 1	SAM	9 h à 16 h	11 à 15 ans	56 \$ / 72 \$	66 \$ / 82 \$	Ce cours couvre une vaste gamme de sujets : techniques de secourisme, gestion des comportements difficiles, compétences en leadership et attentes envers les gardiens d'enfants. Comprend le manuel, l'attestation et le mannequin de pratique pour le RCR.
GYMNASTIQUE Gareau Vertige Gymnase du Pavillon de la Vallée	5 avril 7 avril Nombre de séances : 8	MAR JEU	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 20 h 17 h 30 à 18 h 20 17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 20 h	4 à 6 ans 7 à 9 ans 3 à 4 ans 4 à 6 ans 10 ans et +	111 \$ / 144 \$ 149 \$ / 179 \$ 111 \$ / 144 \$ 111 \$ / 144 \$ 149 \$ / 179 \$	121 \$ / 154 \$ 159 \$ / 189 \$ 121 \$ / 154 \$ 121 \$ / 154 \$ 159 \$ / 189 \$	3 à 4 ans : circuits, parcours, jeux et comptines. 4 à 6 ans : roulade, équilibre, locomotion, mobilité à l'aide de circuits. 7 ans et + : sol, poutre, mini-trampoline et autres.
JUDO Dojo Zenshin Salle de jeux	7 avril Nombre de séances : 10	JEU	17 h 30 à 18 h 30 18 h 30 à 19 h 30 19 h 30 à 20 h 30	6 à 12 ans Débutant 6 à 12 ans Avancé 13 ans et +	52 \$ / 68 \$ 52 \$ / 68 \$ 52 \$ / 68 \$	62 \$ / 78 \$ 62 \$ / 78 \$ 62 \$ / 78 \$	Prévoir l'achat du judogi auprès du professeur (prix selon la grandeur). Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance, sont à prévoir (entre 37 \$ et 94 \$).

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts jusqu'au 27 mars	Coûts à partir du 28 mars	Remarques
Jeunes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	5 avril Nombre de séances : 10	MAR	18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	3 à 12 ans Débutant 13 ans et + ou avancé	74 \$ / 93 \$ 85 \$ / 107 \$	84 \$ / 103 \$ 95 \$ / 117 \$	Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Information au premier cours. 3 à 4 ans : un adulte doit être présent avec l'enfant. Prérequis cours avancé : avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.
PRÊTS À RESTER SEULS Marie-Josée Sauvé Chalet des patineurs	23 avril Nombre de séance : 1	SAM	9 h à 14 h	9 à 12 ans	50 \$ / 65 \$	60 \$ / 75 \$	Formation de la Croix-Rouge qui permet aux jeunes d'acquérir les compétences nécessaires pour assurer leur sécurité lorsqu'ils ne sont pas sous la supervision d'un parent. Manuel et attestation inclus.

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts jusqu'au 27 mars	Coûts à partir du 28 mars	Remarques
Adultes					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
5 À 7 PHILO Nathalie Morel et Charly Morel Salle de diffusion	3 avril 1 ^{er} mai 5 juin	DIM	17 h à 19 h		Gratuit	Gratuit	Discussions sous forme de questions tirées au sort et recherche d'un raisonnement philosophique.
BADMINTON Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	8 avril Nombre de séances : 10	VEN	18 h à 19 h 19 h à 20 h 20 h à 21 h 21 h à 22 h 18 h à 19 h 30 19 h 30 à 21 h	Familial	1 h : 62 \$ / 81 \$* 1 h 30 : 92 \$ / 120 \$*	1 h : 72 \$ / 91 \$* 1 h 30 : 102 \$ / 130 \$*	Relâche le 15 avril. Louez votre terrain pour la session (maximum un terrain par inscription). Deux terrains disponibles pour chaque bloc de 1 h. Un terrain disponible pour chaque bloc de 1 h 30.
CARDIO-LATINO  Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	5 avril 7 avril Nombre de séances : 10	MAR JEU	9 h 30 à 10 h 30 9 h 30 à 10 h 30		86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$*	Mouvements de danse énergiques sur rythmes mondiaux. Pour tous les niveaux.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts jusqu'au 27 mars	Coûts à partir du 28 mars	Remarques
Adultes							
					Rés./Non-rés.	Rés./Non-rés.	
DANSE EN LIGNE Monique Desparois Salle d'exercice	6 avril 8 avril Nombre de séances : 10 21 avril et 19 mai Nombre de séances : 2	MER VEN JEU	13 h 15 à 14 h 45 15 h à 16 h 13 h 30 à 15 h 15 h 15 à 16 h 15 16 h 30 à 17 h 30 17 h à 19 h	Intermédiaire Débutant 2 Débutant 4 Débutant 3 Débutant 1 EI Pratiques	91 \$ / 118 \$* 61 \$ / 79 \$* 91 \$ / 118 \$* 61 \$ / 79 \$* 61 \$ / 79 \$* 26 \$ / 33 \$*	101 \$ / 128 \$* 71 \$ / 89 \$* 101 \$ / 128 \$* 71 \$ / 89 \$* 71 \$ / 89 \$* 36 \$ / 43 \$*	Relâche le 15 avril. Débutant 1 : apprentissage de la base et de la terminologie. Débutant 2-3-4 : avoir suivi les cours de niveaux inférieurs ou posséder une connaissance de la danse en ligne et des figures codifiées. Plus le niveau est élevé, plus la complexité des danses augmente. Intermédiaire : avoir suivi les cours des niveaux inférieurs ou connaître parfaitement les figures codifiées.
ÉTIREMENTS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	4 avril 7 avril Nombre de séances : 10	LUN JEU	14 h 15 à 15 h 15 11 h à 12 h		86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$*	Relâche le 18 avril et le 23 mai. Série d'exercices conçus pour améliorer la flexibilité à tout âge.
FESSES ABDOS Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	4 avril Nombre de séances : 10	LUN	13 h à 14 h 18 h 30 à 19 h 30		86 \$ / 104 \$* 86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$* 96 \$ / 114 \$*	Relâche le 18 avril et le 23 mai. Augmenter la stabilité et la performance dans vos sports et activités courantes. Activités ciblées afin de sculpter et tonifier les jambes, les abdominaux et les fessiers.
GYM DOUCE Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	5 avril 7 avril Nombre de séances : 10	MAR JEU	12 h 30 à 13 h 30 12 h 30 à 13 h 30		86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$*	Programme d'exercices avec mouvements lents permettant d'assouplir et de tonifier le corps, en respectant les capacités de chacun.
JUDO EI Dojo Zenshin Salle de jeux	7 avril Nombre de séances : 10	JEU	19 h 30 à 20 h 30		52 \$ / 68 \$	62 \$ / 78 \$	Prévoir l'achat du judogi auprès du professeur (prix selon la grandeur). Des frais d'affiliation annuels, variables selon l'année de naissance, sont à prévoir (entre 65 \$ et 100 \$).
KARATÉ Lorenzo D'Anna Salle d'exercice	5 avril Nombre de séances : 10	MAR	18 h à 19 h 19 h 10 à 20 h 10	Débutant Avancé	74 \$ / 93 \$ 85 \$ / 107 \$	84 \$ / 103 \$ 95 \$ / 117 \$	Frais d'affiliation de 10 \$ inclus. Prévoir l'achat du kimono. Informations au premier cours. Prérequis cours avancé : avoir obtenu sa ceinture verte ou plus.
MARCHE ACTIVE Isabelle Tessier et son équipe Terrain de basketball	8 avril Nombre de séances : 10	VEN	9 h à 10 h		86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$*	Relâche le 15 avril. Joignez-vous à nous pour des séances de marche dynamique afin d'augmenter votre endurance et votre musculation sans impact et en sécurité.

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts jusqu'au 27 mars	Coûts à partir du 28 mars	Remarques
Adultes					Rés. /Non-rés.	Rés. /Non-rés.	
MISE EN FORME Isabelle Tessier et son équipe Salle d'exercice	6 avril Nombre de séances : 10	MER	9 h à 10 h 18 h 30 à 19 h 30		86 \$ / 104 \$* 86 \$ / 104 \$*	96 \$ / 114 \$* 96 \$ / 114 \$*	Entraînement complet pour tous les niveaux. Augmenter de façon progressive votre endurance, votre souplesse et votre équilibre.
PICKLEBALL Cours Yves Cloutier Gymnase du Pavillon Marie-Rose	9 avril Nombre de séances : 8	SAM	13 h à 15 h	Initiation	87 \$ / 113 \$*	97 \$ / 123 \$*	Relâche le 16 avril et le 21 mai. Initiation : initiation aux techniques et règlements du pickleball. Perfectionnement : exécution d'exercices répétitifs (drills) pour plus de maîtrise. Élaboration de stratégies et de situations de jeu. Prérequis : avoir au moins 2 années d'expérience et maîtriser les notions de base. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$, par personne, sont payables pour toute nouvelle inscription.
Jacques Lescarbeau Gymnase du Pavillon de la Vallée	9 avril Nombre de séances : 4	SAM	13 h à 15 h	Perfectionnement	45 \$ / 58 \$*	55 \$ / 68 \$*	
	14 mai Nombre de séances : 4	SAM	13 h à 15 h	Perfectionnement	45 \$ / 58 \$*	55 \$ / 68 \$*	
PICKLEBALL Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	4 avril Nombre de séances : 10	LUN	18 h à 20 h 20 h à 22 h		122 \$ / 159 \$*	132 \$ / 169 \$*	Relâche le 18 avril et le 23 mai. Louez votre terrain pour la session (maximum d'un terrain par inscription). Trois terrains disponibles pour chaque bloc de 2 h. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$, par personne, sont exigés pour toute nouvelle inscription.
PICKLEBALL Organisé Gymnase du Pavillon de la Vallée	9 avril 10 avril Nombre de séances : 10	SAM DIM	9 h à 11 h 11 h à 13 h 9 h à 11 h 11 h à 13 h	Intermédiaire Intermédiaire	39 \$ / 51 \$* 39 \$ / 51 \$* (Prix par plage horaire)	49 \$ / 61 \$* 49 \$ / 61 \$* (Prix par plage horaire)	Relâche les 16-17 avril et 21-22 mai. Prérequis : avoir fait le cours d'initiation ou être de niveau intermédiaire. Maximum de 30 participants par plage horaire. Maximum d'une plage horaire par jour. Des frais d'affiliation annuels de 25 \$, par personne, sont exigés pour toute nouvelle inscription.
TAÏ-CHI Nathalie Candelon-Morel Salle d'exercice	8 avril Nombre de séances : 10	VEN	9 h à 10 h 10 h à 11 h	Débutant Intermédiaire	98 \$ / 127 \$*	108 \$ / 137 \$*	

PROGRAMMATION DES COURS

Activité, professeur (s) et lieu	Date de début et nombre de séances	Jour	Heures	Catégorie ou âge	Coûts jusqu'au 27 mars	Coûts à partir du 28 mars	Remarques
Adultes					Rés. /Non-rés.	Rés. /Non-rés.	
VITRAIL Initiation à la fusion et à la mosaïque de verre Catherine Allard Salle de jeux	8 avril Nombre de séances : 8	VEN	9 h à 12 h		189 \$ / 226 \$*	199 \$ / 236 \$*	Relâche le 15 avril. Entreposage de votre travail disponible pendant la session. Outillage fourni. Prévoir l'achat de matériel (environ 100 \$). Ce cours demande une certaine force dans les mains.
VOLLEY-BALL Location de terrain Gymnase du Pavillon de la Vallée	6 avril Nombre de séances : 10	MER	19 h à 21 h 30		327 \$ / 393 \$*	337 \$ / 403 \$*	Louez votre terrain pour la session.

*Taxes incluses



Programme Accès-Loisirs des Pays-d'en-Haut

Des activités gratuites pour les personnes à faible revenu!

Inscription : mardi 29 mars, de 17 h à 20 h

Les inscriptions s'effectueront à la Maison de la famille, située au 480, rue des Capucines, à Sainte-Adèle.

Ce programme offre, aux personnes de 0 à 99 ans, vivant une situation de faible revenu, la possibilité de participer gratuitement à des activités de loisir, et ce, dans le respect et la confidentialité. Cette opportunité permet à la clientèle de briser l'isolement et d'être socialement active, au même titre que tous les autres citoyens. Le Programme Accès-Loisirs Québec est implanté en partenariat avec les municipalités de Morin-Heights, Piedmont et Sainte-Anne-des-Lacs, les villes de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, Saint-Sauveur et Sainte-Adèle ainsi qu'avec la Maison de la Famille des Pays-d'en-Haut.

ENTENTE INTERMUNICIPALE

Une entente intermunicipale conclue entre sept municipalités permet aux citoyens de celles-ci de s'inscrire aux activités offertes dans cette entente et de bénéficier de la tarification résidente.

Activités offertes

Les activités offertes à Saint-Sauveur, dans le cadre de cette entente, sont identifiées aux pages 3 à 7.

Modalités d'inscription et de remboursement

Les modalités d'inscription et de remboursement sont celles en vigueur au sein de la municipalité qui offre l'activité. Le citoyen doit suivre la procédure d'inscription de la municipalité qui offre l'activité. Une preuve de résidence sera requise par chacune des municipalités participantes. Nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité concernée ou à communiquer avec celle-ci pour obtenir tous les détails.

Activités offertes dans l'entente

ADULTES	
Cardio latino	Morin-Heights
Cardio swing	Morin-Heights
Centre de conditionnement physique	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Combo 55+	Morin-Heights
Comment utiliser son iPad	Sainte-Anne-des-Lacs
Comment utiliser son iPad intermédiaire	Sainte-Anne-Des-Lacs
Conversation anglaise	Morin-Heights
Danse en ligne débutant 1	Saint-Sauveur, Sainte-Anne-des-Lacs et Sainte-Adèle
Danse en ligne débutant 2	Sainte-Anne-des-Lacs
Danses gitanes (en douceur + intermédiaire)	Piedmont
Danse orientale (en douceur + intermédiaire)	Piedmont
Espagnol (tous les niveaux)	Sainte-Adèle et Morin-Heights
Essentrics	Morin-Heights
Étirements	Piedmont
Hatha Yoga	Morin-Heights
Méditation	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Improvisation musicale guidée (intermédiaire/avancé)	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Introduction à la musique (débutant)	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Mise en forme (60 ans et +)	Piedmont
Peinture et créativité	Sainte-Adèle

Pour information

Municipalité de Morin-Heights

450 226-3232, poste 132
morinheights.com

Municipalité de Piedmont

450 227-1888, poste 230
piedmont.ca

Municipalité de Saint-Adolphe-d'Howard

819 327-2626, poste 1
stadolphedhoward.qc.ca

Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

450 224-2675, poste 262
sadl.qc.ca

Ville de Sainte-Adèle

450 229-2921, poste 7244
ville.sainte-adele.qc.ca

Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

450 228-2543, poste 221
lacmasson.com

Qi Gong	Sainte-Adèle et Morin-Heights
Solo latino	Morin-Heights
Souplesse, force et mobilité	Saint-Adolphe-d'Howard
Tai Ji	Sainte-Adèle
Théâtre	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga	Saint-Adolphe-d'Howard
Yoga pour tous	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yoga régénérateur	Morin-Heights
Yoga sur chaise	Sainte-Anne-des-Lacs
Yoga 50+	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Yogalates	Morin-Heights
Zumba Gold	Sainte-Anne-des-Lacs

JEUNES

Danse contemporaine	Sainte-Adèle
Danse créative (3-4 ans)	Saint-Adolphe-d'Howard
Danse écossaise (6 ans et +)	Morin-Heights
Danse pré hip-hop (4-6 ans)	Sainte-Adèle
Danse hip-hop	Sainte-Adèle
Danse Hip-Hop/Contemporain	Saint-Adolphe-d'Howard
Danse pré-hip-hop (5-8 ans)	Saint-Adolphe-d'Howard
Hockey cosom	Sainte-Adèle
Sciences en folie	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Théâtre	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

Activités gratuites à la relâche scolaire

Les enfants devront être accompagnés d'un adulte.

PÉRIODE D'INSCRIPTION dès le 14 février 2022 au vss.ca

Autos tamponneuses

Lundi 28 février, 10 h à 16 h

Grande patinoire
du parc John-H.-Molson.

Entrée libre.

Badminton

Mardi 1^{er} mars, 10 h à 15 h

Gymnase du Pavillon de La Vallée.

Inscription requise.

Réservez votre terrain
pour jouer en famille!

Jeux de société Griffon

Judi 3 mars, 13 h à 16 h

Salle d'exercice.

Réservez votre plage horaire
et venez découvrir des jeux
de société en famille.

Inscription requise.

Parcours gonflable

Vendredi 4 mars, 10 h à 16 h

Stationnement arrière du Chalet
Pauline-Vanier.

Entrée libre.

**D'autres activités
pourraient s'ajouter.
Surveillez le site internet
de la Ville pour
demeurer à l'affût!**

Matinée jeunesse – Magislain

Mercredi 2 mars, 10 h

Grande salle.

Spectacle de magie s'adressant à un public
de 3 à 12 ans.

Un spectacle rempli de surprises! Des numéros
spectaculaires, interactifs et colorés se succéderont
dans un tourbillon d'humour et d'enchantement.

Inscription requise.



Heures d'ouverture

Lundi : Fermé

Mardi : 11 h à 18 h

Mercredi : 11 h à 18 h

Judi : 11 h à 18 h

Vendredi : 11 h à 18 h

Samedi : 10 h à 15 h

Dimanche : Fermé

Abonnement

Résidents de Saint-Sauveur et Piedmont : Gratuit

Non-résidents :

150 \$ pour les 14 ans et moins

175 \$ pour les 15 ans et plus

Heure du conte

Les lundis 28 mars, 25 avril et 30 mai, à 9 h 15 ou 10 h 30, à la bibliothèque.

Lecture et animation d'un conte. Pour les enfants de 3 à 5 ans.

Réservation téléphonique requise au 450 227-0000, poste 4121.

Communication-Jeunesse lance un nouvel espace web dédié aux enfants de 0 à 12 ans

Cet espace de découvertes livresques a été conçu afin de développer ou d'améliorer les compétences en lecture des jeunes. L'objectif est de faire découvrir la production littéraire d'ici et ses créateurs par le jeu, en plus de faire vivre une expérience collective autour du livre.



Pour visiter l'Espace Livrovore :
<https://espacelivrovore.com/>

Heure du conte en ligne de Gros-Ragoût et Monsieur Guillaume

Saviez-vous que l'heure du conte en ligne de Gros-Ragoût et Monsieur Guillaume est maintenant offerte en continu ? Un nouveau conte est disponible à partir du 20 de chaque mois.



Pour visionner le conte :
mabiblioamoi.ca/fr/livres-et-ressources-numeriques/heure-du-conte

Budget : des chiffres qui parlent!

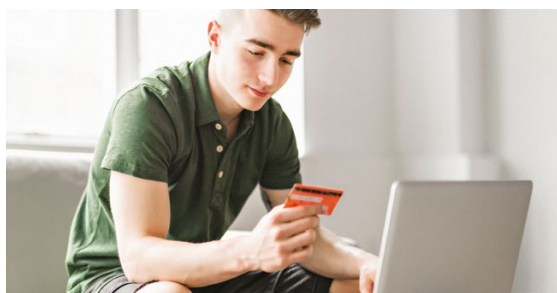
Mercredi 20 avril

de 18 h 30 à 20 h 30, à la Grande salle.

Atelier pour les 16 à 35 ans.

Entrée libre et gratuite.

Tu as des projets plein la tête et tu aimerais savoir comment les réaliser ?



Cet atelier te permettra de mieux connaître :

- **Les étapes pour réaliser ton budget;**
- **L'utilisation du budget pour réaliser tes projets et objectifs de vie;**
- **Plusieurs trucs pour épargner;**
- **Comment organiser et planifier ta vie financière.**

Le Carrefour jeunesse-emploi des Pays-d'en-Haut est fier partenaire du programme d'éducation financière Mes finances, mes choix de Desjardins (rendu possible grâce à une collaboration avec la Caisse Desjardins de la Vallée des Pays-d'en-Haut).

**MES FINANCES,
MES CHOIX**



Conférence de Francine Ruel

Jeudi 21 avril, 19 h

Grande salle

Inscription en ligne, dès le 21 mars, au vss.ca.

Parcours de vie

Il est tellement important de savoir d'où l'on vient pour comprendre où l'on va. Francine Ruel raconte son milieu de naissance, sa famille, le jour où elle eut envie d'écrire et les découvertes qu'elle a faites. Elle relate aussi les moments importants de sa carrière de comédienne, d'autrice et d'enseignante.



Crédit photo : Julien Faugère

Journée mondiale du livre et du droit d'auteur

Distribution de roses

Samedi 23 avril

de 10 h à 15 h, à la bibliothèque

Entrée libre et gratuite

En octobre 1995, l'UNESCO proclamait le 23 avril « Journée mondiale du livre et du droit d'auteur ». Pour souligner cette tradition, qui naquit en Espagne en 1926, il y aura distribution de roses lors de cette journée.

Amnistie

Pour souligner la Journée mondiale du livre, une amnistie générale, pour les frais de retard de livres et soldes dus, sera accordée à tous les abonnés qui se présenteront à la bibliothèque entre le 16 et le 23 avril.





Activités découvertes

Activités gratuites. Inscription requise au vss.ca.

Résidents : inscription à partir du 28 février

Pour tous : inscription à partir du 7 mars

Interprétation de la nature

Samedi 12 mars

Sentier de raquette du parc John-H.-Molson

Venez découvrir la faune et la flore qui se cachent à Saint-Sauveur. Un guide-interprète sera sur place pour animer une randonnée d'environ une heure. Les départs s'effectueront à différents moments dans la journée.

Atelier de préparation de semis

Samedi 19 mars, 10 h à 11 h 30

Au Coin du jardin (2501, chemin Jean-Adam)

Pour ceux et celles qui désirent s'initier au plaisir de faire pousser ses propres légumes. Une hortultrice accompagnera les participants dans la préparation de leurs premiers semis. Le matériel de base sera fourni à chaque participant.



Rabais citoyens

MONT HABITANT



Coupons de **réduction de 25 %** disponibles au Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et applicables lors de l'achat de billets au Mont Habitant. Preuve de résidence requise et maximum de six coupons par résidence, par jour.

LES SOMMETS



SKI

Les citoyens de Saint-Sauveur bénéficient d'un **rabais de 25 %** lors de l'achat, sur place, de billet(s) de jour uniquement en semaine, et ce, en fonction des disponibilités pour le Sommet Olympia, le Sommet Gabriel et le Sommet Morin-Heights. Preuve de résidence requise.

GLISSADE SUR TUBES AU VERSANT AVILA

Les citoyens de Saint-Sauveur bénéficient d'un **rabais de 25 %** lors de l'achat, sur place, de billet(s) en semaine uniquement. Preuve de résidence requise.

Soccer : saison estivale 2022

Jeunes et adultes

La période d'inscription est en cours. Inscription exclusivement en ligne sur le site Internet du Club de soccer FC Boréal.

Informations : info@fcboreal.ca | www.fcboreal.ca



Matinée jeunesse – Atlas dans l'espace

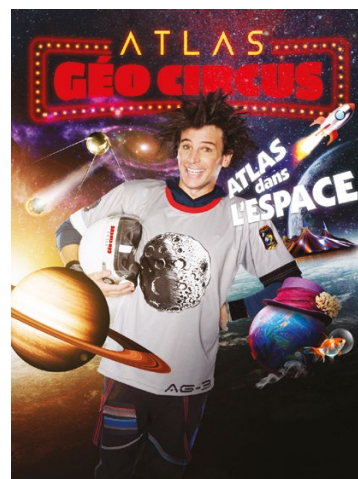
Samedi 9 avril, 10 h

Grande salle.

Spectacle de cirque s'adressant à un public de 4 à 12 ans.

Découvrez ou redécouvrez Atlas Géo Circus, ce ludique et intergalactique Globetrotter, funambule et jongleur de comètes. Son tout nouveau spectacle allie cirque et humour interstellaire, en plus d'offrir une expérience permettant d'ouvrir une porte vers la Voie lactée et les étoiles.

Inscription requise au vss.ca.



Vente-débarras des citoyens

Samedi 4 juin et dimanche 5 juin

Les citoyens, qui prévoient tenir une vente-débarras et qui désirent que leur adresse figure sur la liste qui sera publiée par la Ville, devront s'inscrire au vss.ca, et ce, **au plus tard le 29 mai**. La liste des adresses des citoyens inscrits sera rendue disponible sur la carte interactive du site Internet de la Ville.

Programme d'accompagnement

Les enfants ayant des besoins particuliers (handicap, déficience, autisme, trouble de comportement, etc.) peuvent profiter pleinement des services du camp de jour grâce à un service d'accompagnement.

Pour connaître les conditions d'admissibilité et le fonctionnement de ce programme, communiquez avec M^{me} Virginie Lortie, au 450 227-0000, poste 4021. Les demandes devront être reçues au plus tard le **11 mars prochain**.

Programmes d'été

La programmation complète sera disponible dans le Sauverois Spécial camps et tennis, dont la parution est prévue le **11 avril prochain**.

Concernant le Camp Soleil, le Club Ado et le Club junior de tennis, la période d'inscription, réservée aux résidents, s'amorcera à compter du **lundi 25 avril**. Ces programmes débiteront leur programmation dans la semaine du 27 juin.

En ce qui a trait aux terrains extérieurs de tennis et de pickleball, les citoyens pourront se procurer un abonnement dès le **16 mai prochain**.

Emplois étudiants

Le détail des fonctions et des exigences de chaque poste est disponible dans la rubrique *Offres d'emploi* du site Internet de la Ville.

- **Animateurs au Camp Soleil***
- **Animateurs au skatepark**
- **Animateurs au Club Ado***
- **Accompagnateurs**

**À noter que la formation DAFA (diplôme d'aptitude aux fonctions d'animateur) est un prérequis obligatoire pour ces postes.*

Si vous désirez vous joindre à l'équipe dynamique du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire et contribuer au succès des programmes jeunesse de la Ville de Saint-Sauveur, faites parvenir votre curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation, **au plus tard le 2 mars 2022**, par courriel à communautaire@vss.ca.

PROGRAMME

DAFA

DIPLÔME D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR

FORMATION

8-9-10 AVRIL &
22-23-24 AVRIL 2022

ADRESSE
670 RUE PRINCIPALE
PIEDMONT QC
JOR 1K0



INSCRIPTION

1^{ER} MARS AU 1^{ER} AVRIL 2022

WWW.PROGRAMMEDAFA.COM

COÛT 90 \$

INFORMATION

450 227-1888 POSTE 230

TECHLOISIRS@PIEDMONT.CA

Certification obligatoire (33 h) pour travailler en animation dans les camps de jour municipaux de la MRC des Pays-d'en-Haut.



Ville de Saint-Sauveur



MRC des Pays-d'en-Haut



Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson



Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs



MORIN-HEIGHTS
1855